

SQCRA - Concours de restauration d'épaves de postes de radios

Règlement édition 2015

BUT : Le but du concours annuel de restauration d'épaves de postes de radios est de stimuler l'intérêt des membres à la restauration authentique des postes de radio d'époque afin de les préserver et de leur donner une deuxième vie. Les efforts des participants sont évalués lors d'une rencontre annuelle de la SQCRA.

PARTICIPANT : Le participant peut être un individu, un organisme à but non lucratif ou un groupe de personnes. Tous les participants doivent être membres en règle de la SQCRA. Aucun participant ne peut être juge. Lorsqu'un organisme ou un groupe présente un appareil, le nom de chacun des membres ainsi que son rôle dans la restauration doit être inscrit sur le formulaire d'inscription. Le formulaire d'inscription doit être complété et remis au juge en chef

LE POSTE RADIO : Afin d'éviter que les juges aient à évaluer des équipements trop diversifiés, seulement des récepteurs domestiques d'au moins 40 ans seront acceptés.

ÉVALUATION : Les critères d'évaluation sont accessibles aux membres. L'évaluation tient compte de l'état initial de l'épave et de son état une fois restaurée. L'évaluation touche les aspects électroniques, mécaniques et esthétiques. En outre l'authenticité des composants et la fonctionnalité de l'appareil sont évaluées. Enfin, le pointage tient compte de l'effort, comme le nombre d'individus ayant participé à la restauration d'une épave et le délai de réalisation. La grille d'évaluation en vigueur est présentée ci-dessous.

JUGES : Un juge en chef est nommé par le conseil d'administration de la SQCRA avant la journée de l'évaluation. Le juge en chef a la responsabilité de former un panel de trois juges avant le début des présentations. Ces personnes ne peuvent participer aux restaurations. Chaque juge évalue individuellement selon les critères mentionnés. Par la suite les juges mettent en commun leurs évaluations. Le pointage total est obtenu en additionnant les notes accordées par chaque juge à chaque critère. Les évaluations individuelles des juges sont confidentielles. Seule la note totale de chaque critère est communiquée aux participants.

PRIX : Les juges décerneront un prix à chacun des trois participants ayant obtenu le meilleur pointage total. De plus, le « Prix du président » peut être décerné à un participant qui n'a jamais gagné la première place du concours auparavant. Toutefois, un participant s'étant classé parmi les trois premiers peut recevoir le Prix du président de façon concurrente.

RAPPORT ET PRÉSENTATION : Lors de la journée d'évaluation, chaque participant dispose d'une période de temps équivalente pour présenter oralement la restauration de son épave aux juges ainsi qu'aux autres membres présents.

La disponibilité d'un document écrit est obligatoire. Le rapport doit inclure des photos prises AVANT, PENDANT et APRÈS le processus de restauration et en expliquer les principaux défis afin d'aider les juges dans leur évaluation. Le participant permet à la SQCRA de publier en tout ou en partie son rapport.

SQCRA - Concours de restauration d'épaves de postes de radios

Grille d'évaluation 2015

SQCRA
Concours de restauration d'épaves 2015

Marque: _____ Modèle: _____

Participant : _____

Échelle	N/A	Mauvais	Pauvre	Bon	Très bon	Excellent
	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10

			Évaluation
Tel que trouvé	Section 1	Niveau de difficulté: état du boîtier	
	Section 2	Niveau de difficulté : complexité du boîtier	
	Section 3	Niveau de difficulté : état du châssis	
	Section 4	Niveau de difficulté : complexité électronique	
Restauré	Section 5	Qualité générale de la restauration	
	Section 6	Qualité de la finition: boîtier	
	Section 7	Qualité de la finition: châssis	
	Section 8	Authenticité des composantes	
Fonctionnalité	Section 9	Mise en marche/ électronique et mécanique	
Effort	Section 10	Nombre de participants et délai de réalisation (un seul = 10 points) (plusieurs participants = moins de 10 points)	